

Code de la consommation Version consolidée au 1 janvier 2017

- Partie législative nouvelle (Article liminaire)
 - Livre Ier: INFORMATION DES CONSOMMATEURS ET PRATIQUES COMMERCIALES
 - Titre Ier: INFORMATION DES CONSOMMATEURS
 - Chapitre Ier : Obligation générale d'information précontractuelle (Articles L111-1 à L111-7-2)
 - Chapitre II : Information sur les prix et conditions de vente (Articles L112-1 à L112-8)
 - Chapitre III : Information sur les conditions sociales de fabrication des produits (Articles L113-1 à L113-2)
 - Chapitre IV : Remise des contrats-types (Article L114-1)
 - Titre II: PRATIQUES COMMERCIALES INTERDITES ET PRATIQUES COMMERCIALES RÉGLEMENTÉES
 - Chapitre Ier : Pratiques commerciales interdites
 - Section 1 : Pratiques commerciales déloyales (Article L121-1)
 - Sous-section 1 : Pratiques commerciales trompeuses (Articles L121-2 à L121-5)
 - Sous-section 2 : Pratiques commerciales agressives (Articles L121-6 à L121-7)
 - Section 2 : Abus de faiblesse (Articles L121-8 à L121-10)
 - Section 3 : Refus et subordination de vente et de prestation de services (Article L121-11)
 - Section 4 : Vente et prestation de services sans commande préalable (Articles L121-12 à L121-14)
 - Section 5 : Vente ou prestation de services "à la boule de neige" (Article L121-15)
 - Section 6 : Numéro téléphonique surtaxé (Article L121-16)
 - Section 7 : Paiement supplémentaire sans consentement exprès (Articles L121-17 à L121-18)
 - Section 8: Ventes ou prestations de service avec primes (Article L121-19)
 - Section 9 : Loteries publicitaires (Article L121-20)
 - Section 10 : Frais de recouvrement (Article L121-21)
 - Section 11 : Publicité portant sur des opérations commerciales règlementées (Article L121-22)
 - Chapitre II : Pratiques commerciales réglementées
 - Section 1 : Publicité comparative (Articles L122-1 à L122-7)
 - Section 2 : Offres et opérations promotionnelles proposées par voie électronique (Articles L122-8 à L122-10)
 - Section 3 : Règles propres à certaines publicités et pratiques commerciales
 - Sous-section 1 : Classement énergétique (Article L122-11)
 - Sous-section 2 : Préparations pour nourrissons (Articles L122-12 à L122-16)
 - Sous-section 3 : Appellation de boulanger et enseigne de boulangerie (Articles L122-17 à L122-18)
 - Sous-section 4 : Utilisation de la mention "fait maison" (Articles L122-19 à L122-21)
 - Sous-section 5 : Appellation de coffre-fort numérique (Article L122-22)
 - Sous-section 6 : Investissement locatif ouvrant droit à une réduction d'impôt (Article L122-23)
 - Titre III : SANCTIONS
 - Chapitre Ier : Information des consommateurs
 - Section 1 : Obligation générale d'information précontractuelle (Articles L131-1 à L131-4)
 - Section 2 : Information sur les prix et conditions de vente (Articles L131-5 à L131-6)

```
Chapitre II: Pratiques commerciales interdites et pratiques commerciales
     réglementées
               Section 1: Pratiques commerciales interdites
                    Sous-section 1: Pratiques commerciales trompeuses (Articles L132-1 à
           L132-9)
                    Sous-section 2: Pratiques commerciales agressives
                         Paragraphe 1: Sanctions civiles (Article L132-10)
                         Paragraphe 2 : Sanctions pénales (Articles L132-11 à L132-12)
                    Sous-section 3 : Abus de faiblesse
                         Paragraphe 1: Sanctions civiles (Article L132-13)
                         Paragraphe 2 : Sanctions pénales (Articles L132-14 à L132-15)
                    Sous-section 4 : Vente et prestation de services sans commande préalable
                         Paragraphe 1: Sanctions civiles (Article L132-16)
                         Paragraphe 2 : Sanctions pénales (Articles L132-17 à L132-18)
                    Sous-section 5 : Vente ou prestation "à la boule de neige" (Articles L132-19 à
           L132-20)
                    Sous-section 6: Numéro téléphonique surtaxé (Article L132-21)
                    Sous-section 7: Paiement supplémentaire sans consentement exprès (Article
           L132-22)
                    Sous-section 8 : Frais de recouvrement (Article L132-23)
                    Sous-section 9 : Publicité portant sur des opérations commerciales
           réglementées (Article L132-24)
               Section 2 : Pratiques commerciales réglementées
                    Sous-section 1 : Publicité comparative (Article L132-25)
                    Sous-section 2 : Offres et opérations promotionnelles proposées par voie
           électronique (Article L132-26)
                    Sous-section 3 : Appellation boulanger et enseigne de boulangerie (Articles
           L132-27 à L132-28)
     Titre IV: DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER
          Chapitre unique : Dispositions communes (Article L141-1)
Livre II: FORMATION ET ÉXECUTION DES CONTRATS
     Titre Ier: CONDITIONS GÉNÉRALES DES CONTRATS
          Chapitre Ier: Présentation des contrats (Articles L211-1 à L211-4)
          Chapitre II : Clauses abusives (Articles L212-1 à L212-3)
          Chapitre III : Conservation des contrats conclus par voie électronique (Article
     L213-1)
          Chapitre IV: Arrhes et acomptes (Articles L214-1 à L214-4)
          Chapitre V: Reconduction des contrats de prestations de services (Articles L215-1
          Chapitre VI: Livraison et transfert de risque (Articles L216-1 à L216-6)
          Chapitre VII : Obligation de conformité au contrat
               Section 1: Champ d'application (Articles L217-1 à L217-3)
               Section 2 : Garantie légale de conformité (Articles L217-4 à L217-14)
               Section 3: Garantie commerciale (Articles L217-15 à L217-16)
               Section 4: Prestations de services après-vente (Articles L217-17 à L217-20)
          Chapitre VIII: Prescription (Articles L218-1 à L218-2)
     Titre II: RÈGLES DE FORMATION ET D'EXÉCUTION DE CERTAINS CONTRATS
          Chapitre Ier : Contrats conclus à distance et hors établissement
               Section 1: Définitions et champ d'application (Articles L221-1 à L221-4)
               Section 2 : Obligation d'information précontractuelle (Articles L221-5 à L221-7)
               Section 3 : Dispositions particulières applicables aux contrats conclus hors
        établissement (Articles L221-8 à L221-10)
               Section 4 : Dispositions particulières applicables aux contrats conclus à distance
        (Articles L221-11 à L221-15)
               Section 5 : Démarchage téléphonique et prospection commerciale (Articles L221-16
        à L221-17)
               Section 6 : Droit de rétractation applicable aux contrats conclus à distance et hors
        établissement (Articles L221-18 à L221-28)
               Section 7: Dispositions d'ordre public (Article L221-29)
```

Section 1 : Champ d'application et définitions (Articles L222-1 à L222-4)

sur des services financiers

Chapitre II : Dispositions particulières aux contrats conclus à distance portant

```
Section 2 : Obligation d'information précontractuelle (Article L222-5)
          Section 3 : Formation et exécution du contrat (Article L222-6)
          Section 4 : Délai de rétractation (Articles L222-10 à L222-9)
          Section 5: Dispositions d'ordre public (Article L222-18)
     Chapitre III : Opposition au démarchage téléphonique (Articles L223-1 à L223-7)
     Chapitre IV : Règles spécifiques à des contrats ayant un objet particulier
          Section 1 : Contrats de fourniture d'électricité ou de gaz naturel
               Sous-section 1: Champ d'application (Articles L224-1 à L224-2)
               Sous-section 2 : Information précontractuelle (Articles L224-3 à L224-5)
               Sous-section 3: Formation du contrat (Articles L224-6 à L224-8)
               Sous-section 4: Exécution du contrat (Articles L224-9 à L224-15)
               Sous-section 5: Dispositions d'ordre public (Article L224-16)
          Section 2 : Contrats relatifs au gaz de pétrole liquéfié (Articles L224-17 à L224-25)
          Section 3 : Contrats de services de communications électroniques (Article L224-26)
               Sous-section 1: Information du consommateur (Article L224-27)
               Sous-section 2: Formation du contrat (Articles L224-28 à L224-32)
               Sous-section 3: Exécution du contrat (Articles L224-33 à L224-42)
          Section 4 : Services accessibles par l'intermédiaire des opérateurs de
   communications électroniques
               Sous-section 1 : Services à valeur ajoutée (Articles L224-43 à L224-56)
    þ
               Sous-section 2: Renseignements téléphoniques (Articles L224-57 à L224-58)
          Section 5 : Contrats conclus dans les foires et salons (Articles L224-59 à L224-62)
          Section 6: Transports et automobile
               Sous-section 1 : Contrats de transport de déménagement (Articles L224-63 à
      L224-64)
               Sous-section 2 : Contrats de transport hors déménagement (Article L224-65)
               Sous-section 3 : Contrats de transport aérien (Article L224-66)
               Sous-section 4 : Entretien et réparation automobile (Article L224-67)
               Sous-section 5: Stationnement (Article L224-68)
          Section 7 : Contrats d'utilisation de biens à temps partagé, contrats de produit de
   vacances à long terme, contrats de revente et contrats d'échange
               Sous-section 1 : Champ d'application et définitions (Articles L224-69 à L224-
       70)
               Sous-section 2 : Publicité (Articles L224-71 à L224-72)
               Sous-section 3: Information précontractuelle (Articles L224-73 à L224-75)
    Þ
               Sous-section 4: Formation du contrat (Articles L224-76 à L224-88)
               Sous-section 5: Dispositions d'ordre public (Article L224-89)
          Section 8 : Contrats de courtage matrimonial (Articles L224-90 à L224-95)
          Section 9 : Contrats d'achats de métaux précieux (Articles L224-96 à L224-99)
          Section 10 : Contrats dans les domaines bancaire, financier et des assurances
   (Articles L224-100 à L224-102)
          Section 11: Enseignement (Article L224-103)
          Section 12 : Contrats portant sur les voyages à forfait (Article L224-104)
          Section 13: Contrats de prestations de soins médicaux (Article L224-105)
          Section 14 : Contrats d'hébergement de personnes âgées et services d'aide et
   d'assistance à domicile (Articles L224-106 à L224-107)
          Section 15 : Contrats de services funéraires (Article L224-108)
Titre III: LOI APPLICABLE AUX CONTRATS TRANSFRONTALIERS
     Chapitre Ier: Dispositions communes (Article L231-1)
     Chapitre II: Droit applicable aux contrats (Articles L232-1 à L232-6)
Titre IV: SANCTIONS
     Chapitre Ier : Conditions générales des contrats
          Section 1: Clauses abusives
               Sous-section 1 : Sanctions civiles (Article L241-1)
               Sous-section 2: Sanctions administratives (Article L241-2)
          Section 2 : Reconduction des contrats de prestations de services (Article L241-3)
          Section 3: Livraison et transfert de risque (Article L241-4)
          Section 4 : Obligation de conformité au contrat
               Sous-section 1 : Sanctions civiles (Article L241-5)
               Sous-section 2: Sanctions administratives (Articles L241-6 à L241-7)
```

```
Chapitre II : Règles de formation et d'exécution de certains contrats
               Section 1 : Contrats conclus à distance et hors établissement
                    Sous-section 1: Sanctions civiles (Articles L242-1 à L242-4)
                    Sous-section 2 : Sanctions pénales (Articles L242-5 à L242-9)
                    Sous-section 3: Sanctions administratives (Articles L242-10 à L242-14)
               Section 2 : Dispositions particulières aux contrats conclus à distance (Article L242-
        15)
               Section 3 : Opposition au démarchage téléphonique (Article L242-16)
               Section 4 : Règles spécifiques à des contrats ayant un objet particulier
                    Sous-section 1 : Contrats relatifs au gaz de pétrole liquéfié
                         Paragraphe 1: Sanctions civiles (Article L242-17)
                         Paragraphe 2: Sanctions administratives (Article L242-18)
                    Sous-section 2 : Contrats de services de communications électroniques
                         Paragraphe 1: Sanctions civiles (Article L242-19)
                         Paragraphe 2: Sanctions administratives (Article L242-20)
                    Sous-section 3 : Services accessibles par l'intermédiaire des opérateurs de
            communications électroniques (Article L242-21)
                    Sous-section 4: Contrats conclus dans les foires et salons
                         Paragraphe 1: Sanctions civiles (Article L242-22)
                         Paragraphe 2: Sanctions administratives (Article L242-23)
                    Sous-section 5: Transports et automobile (Articles L242-24 à L242-25)
                    Sous-section 6 : Contrats d'utilisation de biens à temps partagé, contrats de
            produit de vacances à long terme, contrats de revente et contrats d'échange
                         Paragraphe 1: Sanctions civiles (Article L242-26)
                         Paragraphe 2 : Sanctions pénales (Articles L242-27 à L242-31)
                    Sous-section 7 : Contrats de courtage matrimonial
                         Paragraphe 1: Sanctions civiles (Article L242-32)
                         Paragraphe 2 : Sanctions pénales (Article L242-33)
                    Sous-section 8 : Contrats d'achat de métaux précieux
                         Paragraphe 1: Sanctions civiles (Articles L242-34 à L242-35)
                         Paragraphe 2 : Sanctions pénales (Articles L242-36 à L242-38)
                         Paragraphe 3: Sanctions administratives (Article L242-39)
                    Sous-section 9 : Contrats dans le domaine bancaire, financier et des
           assurances (Articles L242-40 à L242-42)
                    Sous-section 10: Enseignement (Article L242-43)
                    Sous-section 11: Contrats de prestations de soins médicaux (Article L242-44)
                    Sous-section 12 : Contrats de services funéraires (Article L242-45)
     Titre V: DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER
          Chapitre unique: Dispositions relatives aux départements et régions d'outre-mer
     et à certaines collectivités (Article L251-1)
Livre III : CRÉDIT
     Titre Ier : OPÉRATIONS DE CRÉDIT
          Chapitre Ier : Définitions (Article L311-1)
          Chapitre II : Crédit à la consommation
               Section 1 : Champ d'application (Articles L312-1 à L312-4)
               Section 2 : Publicité (Articles L312-5 à L312-11)
               Section 3: Information précontractuelle de l'emprunteur (Articles L312-12 à L312-
        13)
               Section 4 : Explications fournies à l'emprunteur et évaluation de sa solvabilité
                    Sous-section 1 : Explications fournies à l'emprunteur (Articles L312-14 à L312-
           15)
                    Sous-section 2 : Evaluation de la solvabilité de l'emprunteur (Articles L312-16 à
            L312-17)
               Section 5 : Formation du contrat de crédit (Articles L312-18 à L312-27)
               Section 6: Informations mentionnées dans le contrat (Articles L312-28 à L312-30)
               Section 7 : Exécution du contrat de crédit
                    Sous-section 1: Information de l'emprunteur (Articles L312-31 à L312-33)
                    Sous-section 2 : Remboursement anticipé (Articles L312-34 à L312-35)
                    Sous-section 3 : Défaillance de l'emprunteur (Articles L312-36 à L312-40)
               Section 8 : Crédit gratuit (Articles L312-41 à L312-43)
```

```
Section 9: Crédit affecté (Articles L312-44 à L312-56)
          Section 10: Crédit renouvelable (Articles L312-57 à L312-58)
               Sous-section 1 : Publicité (Articles L312-59 à L312-61)
               Sous-section 2 : Information précontractuelle de l'emprunteur (Articles L312-62
      à L312-63)
               Sous-section 3: Formation du contrat et mentions obligatoires (Articles L312-
      64 à L312-67)
               Sous-section 4: Exécution du contrat (Articles L312-68 à L312-74)
               Sous-section 5: Reconduction (Articles L312-75 à L312-83)
          Section 11: Opérations de découvert en compte (Articles L312-84 à L312-94)
     Chapitre III : Crédit immobilier
          Section 1: Champ d'application (Articles L313-1 à L313-2)
          Section 2 : Publicité et informations générales
               Sous-section 1 : Publicité (Articles L313-3 à L313-5)
               Sous-section 2: Informations générales (Article L313-6)
          Section 3 : Information précontractuelle de l'emprunteur
               Sous-section 1 : Fiche d'information standardisée européenne (Article L313-7)
               Sous-section 2: Information relative à l'assurance-emprunteur (Articles L313-8
      à L313-10)
          Section 4 : Explications fournies à l'emprunteur et évaluation de sa solvabilité
               Sous-section 1: Explications adéquates et mise en garde (Articles L313-11 à
      L313-12)
               Sous-section 2 : Service de conseil (Articles L313-13 à L313-15)
               Sous-section 3: Evaluation de solvabilité (Articles L313-16 à L313-19)
               Sous-section 4: Evaluation du bien immobilier (Articles L313-20 à L313-23)
          Section 5 : Formation du contrat de crédit (Articles L313-24 à L313-39)
          Section 6: Contrat principal (Articles L313-40 à L313-45)
          Section 7 : Exécution du contrat de crédit
               Sous-section 1: Information de l'emprunteur (Article L313-46)
               Sous-section 2 : Remboursement anticipé (Articles L313-47 à L313-49)
               Sous-section 3 : Défaillance de l'emprunteur (Articles L313-50 à L313-52)
          Section 8 : Location-vente et location assortie d'une promesse de vente (Articles
   L313-53 à L313-63)
          Section 9 : Prêts libellés dans une devise autre que l'euro (Article L313-64)
     Chapitre IV : Dispositions communes au crédit à la consommation et au crédit
immobilier
          Section 1 : Taux d'intérêt
               Sous-section 1: Taux effectif global (Articles L314-1 à L314-5)
    Þ
               Sous-section 2: Taux d'usure (Articles L314-6 à L314-9)
          Section 2 : Regroupements de crédits (Articles L314-10 à L314-14)
          Section 3 : Sûretés personnelles (Articles L314-15 à L314-19)
          Section 4 : Délai de grâce (Article L314-20)
          Section 5 : Lettre de change et billets à ordre (Article L314-21)
          Section 6 : Règle de conduite et rémunération (Articles L314-22 à L314-23)
          Section 7 : Formation du prêteur et de l'intermédiaire (Articles L314-24 à L314-25)
          Section 8: Dispositions d'ordre public (Article L314-26)
     Chapitre V : Prêt viager hypothécaire
          Section 1: Définition et champ d'application (Articles L315-1 à L315-3)
          Section 2: Publicité (Articles L315-4 à L315-8)
          Section 3 : Formation du contrat de crédit (Articles L315-9 à L315-11)
          Section 4: Affectation et entretien de l'immeuble (Articles L315-12 à L315-14)
          Section 5 : Plafonnement de la dette (Article L315-15)
          Section 6: Remboursement anticipé (Articles L315-16 à L315-19)
          Section 7 : Terme de l'opération (Articles L315-20 à L315-23)
Titre II: ACTIVITÉ D'INTERMÉDIAIRE
     Chapitre Ier: Champ d'application (Articles L321-1 à L321-2)
     Chapitre II : Protection des débiteurs et des emprunteurs (Articles L322-1 à
L322-4)
Titre III: CAUTIONNEMENT
     Chapitre Ier: Formalisme (Articles L331-1 à L331-3)
```

```
Chapitre II : Proportionnalité (Article L332-1)
          Chapitre III: Information en cours d'exécution (Articles L333-1 à L333-2)
     Titre IV: SANCTIONS
          Chapitre Ier : Opérations de crédit
               Section 1 : Crédit à la consommation
                    Sous-section 1 : Information précontractuelle de l'emprunteur (Article L341-1)
                    Sous-section 2 : Formation et exécution du contrat
                         Paragraphe 1 : Sanctions civiles (Articles L341-2 à L341-11)
                         Paragraphe 2 : Sanctions pénales (Articles L341-12 à L341-18)
                    Sous-section 3: Opérations de découvert en compte (Articles L341-19 à L341-
           20)
               Section 2 : Crédit immobilier
                    Sous-section 1: Publicité et informations générales (Articles L341-21 à L341-
           24)
                    Sous-section 2 : Information précontractuelle de l'emprunteur (Articles L341-25
           à L341-26)
                    Sous-section 3 : Explications fournies à l'emprunteur et évaluation de sa
           solvabilité
                         Paragraphe 1 : Sanctions civiles (Articles L341-27 à L341-28)
                         Paragraphe 2 : Sanctions pénales (Articles L341-29 à L341-33)
                    Sous-section 4 : Formation du contrat de crédit et du contrat principal
                         Paragraphe 1 : Sanctions civiles (Articles L341-34 à L341-36)
                         Paragraphe 2 : Sanctions pénales (Articles L341-37 à L341-44)
                    Sous-section 5 : Exécution du contrat de crédit
                         Paragraphe 1: Sanctions civiles (Article L341-45)
                         Paragraphe 2 : Sanctions pénales (Article L341-46)
                    Sous-section 6: Dispositions communes aux sanctions civiles (Article L341-47)
               Section 3 : Taux d'intérêt
                    Sous-section 1: Sanctions civiles (Article L341-48)
                    Sous-section 2 : Sanctions pénales (Articles L341-49 à L341-51)
               Section 4: Règle de conduite et rémunération (Article L341-52)
               Section 5 : Prêt viager hypothécaire
                    Sous-section 1 : Sanctions civiles (Articles L341-53 à L341-55)
                    Sous-section 2 : Sanctions pénales (Articles L341-56 à L341-61)
          Chapitre II: Activité d'intermédiaire
               Section 1 : Sanctions civiles (Article L342-1)
               Section 2 : Sanctions pénales (Articles L342-2 à L342-6)
          Chapitre III : Cautionnement (Articles L343-1 à L343-6)
     Titre V: DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER
 Le présent titre ne comprend pas de dispositions législatives.
Livre IV : CONFORMITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS ET SERVICES
     Titre Ier: CONFORMITÉ
          Chapitre Ier: Obligation générale de conformité (Articles L411-1 à L411-2)
          Chapitre II: Mesures d'application
               Section 1 : Mesures générales (Articles L412-1 à L412-2)
               Section 2 : Mesures spécifiques (Articles L412-3 à L412-6)
          Chapitre III: Falsifications et infractions relatives aux produits (Articles L413-1 à
     L413-9)
          Chapitre IV: Dispositions relatives à certains établissements (Article L414-1)
     Titre II : SÉCURITÉ
          Chapitre Ier: Obligation générale de sécurité (Articles L421-1 à L421-7)
          Chapitre II: Mesures d'application (Articles L422-1 à L422-4)
          Chapitre III: Obligations des producteurs et des distributeurs (Articles L423-1 à
     L423-4)
          Chapitre IV : Dispositions communes (Article L424-1)
          Chapitre V : Dispositions relatives aux aéronefs circulant sans personne à bord
     (Article L425-1)
     Titre III: VALORISATION DES PRODUITS ET SERVICES
          Chapitre Ier: Appellations d'origine
               Section 1 : Définition et condition d'utilisation (Articles L431-1 à L431-2)
```

```
Section 2: Utilisation du logo "appellation d'origine contrôlée" (Article L431-3)
               Section 3: Protection administrative (Articles L431-4 à L431-5)
               Section 4: Protection judiciaire (Articles L431-6 à L431-7)
          Chapitre II : Autres signes d'identification de l'origine et de la qualité
               Section 1: Label rouge (Articles L432-1 à L432-2)
               Section 2 : Appellation d'origine protégée, indication géographique protégée,
        spécialité traditionnelle garantie (Articles L432-3 à L432-4)
               Section 3 : Agriculture biologique (Articles L432-5 à L432-6)
               Section 4 : Utilisation simultanée d'une marque et d'un mode de valorisation (Article
        L432-7)
          Chapitre III : Certification de conformité
               Section 1: Produits agricoles et denrées alimentaires (Articles L433-1 à L433-2)
               Section 2 : Services et produits autres qu'agricoles, forestiers, alimentaires ou de la
        mer (Articles L433-3 à L433-11)
    Titre IV: FRAUDES
          Chapitre unique: Tromperies (Articles L441-1 à L441-2)
    Titre V: SANCTIONS
          Chapitre Ier : Conformité
               Section 1: Falsifications (Articles L451-1 à L451-8)
               Section 2: Infractions relatives aux produits (Articles L451-9 à L451-16)
               Section 3: Dispositions relatives à certains établissements (Article L451-17)
          Chapitre II: Sécurité (Articles L452-1 à L452-6)
          Chapitre III : Valorisation des produits et services (Articles L453-1 à L453-10)
          Chapitre IV : Fraudes (Articles L454-1 à L454-7)
          Chapitre V : Dispositions communes (Articles L455-1 à L455-2)
    Titre VI: DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER
 Le présent titre ne comprend pas de dispositions législatives.
          Chapitre Ier: Dispositions relatives à Wallis-et-Futuna (Article L461-1)
          Chapitre II : Dispositions relatives aux Terres australes et antarctiques
    françaises (Article L462-1)
Livre V : POUVOIRS D'ENQUÊTE ET SUITES DONNÉES AUX CONTRÔLES
    Titre Ier: RECHERCHE ET CONSTATATION
          Chapitre Ier: Habilitations (Articles L511-1 à L511-2)
               Section 1 : Agents de la concurrence, de la consommation et de la répression des
        fraudes
                    Sous-section 1 : Dispositions générales (Articles L511-3 à L511-4)
                    Sous-section 2 : Informations précontractuelles, pratiques commerciales,
           contrats et crédit (Articles L511-5 à L511-10)
                    Sous-section 3 : Conformité, sécurité et valorisation des produits et services
           (Articles L511-11 à L511-15)
                    Sous-section 4 : Contrôle des produits avant mise en libre pratique (Articles
           L511-16 à L511-19)
               Section 2: Autres agents habilités (Articles L511-20 à L511-26)
          Chapitre II : Pouvoirs d'enquête
               Section 1 : Dispositions communes (Articles L512-1 à L512-4)
               Section 2 : Pouvoirs d'enquête ordinaires
                    Sous-section 1 : Accès aux locaux et aux moyens de transport (Articles L512-5
           à L512-7)
                    Sous-section 2: Recueil de renseignements et de documents (Articles L512-8 à
           L512-15)
                    Sous-section 3 : Contrôle de la vente de biens et de la fourniture de services
           sur internet (Article L512-16)
                    Sous-section 4 : Recours à une personne qualifiée (Article L512-17)
                    Sous-section 5: Echange et diffusion d'informations (Articles L512-18 à L512-
           22)
                    Sous-section 6 : Prélèvement (Articles L512-23 à L512-24)
                    Sous-section 7: Consignation et saisie (Articles L512-25 à L512-33)
                    Sous-section 8 : Consignation soumise à autorisation du juge des libertés et de
           la détention (Articles L512-34 à L512-38)
                    Sous-section 9 : Expertise (Articles L512-39 à L512-49)
                    Sous-section 10: Dispositions d'application (Article L512-50)
```

- Section 3 : Opérations de visites et saisies (Articles L512-51 à L512-65) Titre II: MESURES CONSÉCUTIVES AUX CONTRÔLES Chapitre Ier: Mesures de police administrative Section 1 : Injonctions de mise en conformité (Articles L521-1 à L521-3) Section 2 : Mesures spécifiques applicables aux produits, services et établissements (Article L521-4) Sous-section 1 : Mesures spécifiques applicables aux établissements et aux produits (Articles L521-5 à L521-18) Sous-section 2: Mesures spécifiques applicables aux prestations de services (Articles L521-19 à L521-26) Sous-section 3: Dispositions communes (Article L521-27) Chapitre II: Procédure de sanctions administratives (Articles L522-1 à L522-10) Chapitre III: Transaction (Articles L523-1 à L523-4) Chapitre IV: Saisine de la juridiction civile ou administrative (Articles L524-1 à L524-4) Chapitre V: Procédures devant les juridictions (Article L525-1) **Titre III: SANCTIONS** Chapitre Ier: Recherche et constatation Section 1 : Sanctions pénales (Articles L531-1 à L531-5) Section 2: Sanctions administratives (Article L531-6) Chapitre II: Mesures consécutives aux contrôles Section unique : Mesures de police administrative Sous-section 1 : Informations précontractuelles, pratiques commerciales, contrats et crédit (Article L532-1) Sous-section 2 : Mesures spécifiques applicables aux produits, aux services et aux établissements (Articles L532-2 à L532-4) Titre IV: DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER Le présent titre ne comprend pas de dispositions législatives. **Livre VI: RÈGLEMENT DES LITIGES Titre Ier: MÉDIATION** Chapitre Ier: Définitions et champ d'application (Articles L611-1 à L611-4) Chapitre II: Processus de médiation des litiges de consommation (Articles L612-1 à L612-5) Chapitre III: Statut du médiateur de la consommation (Articles L613-1 à L613-3) Chapitre IV : Obligations de communication du médiateur de la consommation (Articles L614-1 à L614-5) Chapitre V : Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la **consommation** (Articles L615-1 à L615-4) Chapitre VI: Information et assistance du consommateur (Articles L616-1 à L616-3) Titre II: ACTIONS EN JUSTICE DES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DES **CONSOMMATEURS** Chapitre Ier : Actions exercées dans l'intérêt collectif des consommateurs Section 1: Action civile (Articles L621-1 à L621-6) Section 2: Action en cessation d'agissements illicites (Articles L621-7 à L621-8) Section 3: Action conjointe et intervention en justice (Article L621-9) Section 4: Dispositions communes (Articles L621-10 à L621-11) Chapitre II: Action en représentation conjointe (Articles L622-1 à L622-4) Chapitre III : Action de groupe Section 1 : Champ d'application et qualité pour agir (Articles L623-1 à L623-3) Section 2 : Jugement sur la responsabilité (Articles L623-4 à L623-13) Section 3 : Procédure d'action de groupe simplifiée (Articles L623-14 à L623-17) Section 4 : Mise en œuvre du jugement, liquidation des préjudices et exécution (Articles L623-18 à L623-21) Section 5 : Médiation (Articles L623-22 à L623-23)
- Section 7: Dispositions diverses (Articles L623-27 à L623-32) **Titre III : COMPÉTENCE DU JUGE**

Section 6 : Modalités spécifiques à l'action de groupe intervenant dans le domaine de

Le présent titre ne comprend pas de dispositions législatives.

la concurrence (Articles L623-24 à L623-26)

Titre IV: SANCTIONS

- Chapitre unique: Médiation (Article L641-1)
 Titre V: DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER
- Chapitre unique: Dispositions communes (Article L651-1)
- Livre VII: TRAITEMENT DES SITUATIONS DE SURENDETTEMENT
 - Titre Ier: DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AU TRAITEMENT DES SITUATIONS DE SURENDETTEMENT
 - Chapitre Ier : Définition et champ d'application
 - Section 1 : Définition (Articles L711-1 à L711-2)
 - Section 2 : Exclusions (Articles L711-3 à L711-5)
 - Section 3 : Ordre de règlement des créances (Article L711-6)
 - Section 4 : Dispositions relatives à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (Articles L711-7 à L711-8)
 - Chapitre II : Les commissions de surendettement des particuliers (Articles L712-1 à L712-9)
 - Chapitre III: Compétence du juge du tribunal d'instance (Article L713-1)
 - Titre II: EXAMEN DE LA DEMANDE DE TRAITEMENT DE LA SITUATION DE SURENDETTEMENT
 - Chapitre Ier: Saisine de la commission de surendettement des particuliers (Articles L721-1 à L721-7)
 - Chapitre II : Recevabilité de la demande
 - Section 1 : Examen de la recevabilité de la demande (Article L722-1)
 - Section 2 : Effets de la décision de recevabilité
 - Sous-section 1 : Suspension et interdiction des procédures d'exécution et cessions de rémunération (Articles L722-2 à L722-5)
 - Sous-section 2 : Suspension des mesures d'expulsion (Articles L722-6 à L722-9)
 - Sous-section 3: Autres effets (Articles L722-10 à L722-16)
 - Chapitre III: Etat du passif (Articles L723-1 à L723-4)
 - Chapitre IV : Orientation du dossier (Articles L724-1 à L724-5)
 - Titre III: MESURES DE TRAITEMENT DES SITUATIONS DE SURENDETTEMENT
 - Chapitre II : Plan conventionnel (Articles L732-1 à L732-4)
 - Chapitre Ier: Détermination du montant des remboursements (Articles L731-1 à L731-3)
 - Chapitre III : Mesures imposées ou recommandées
 - Section 1 : Contenu et adoption des mesures imposées ou recommandées (Articles L733-1 à L733-11)
 - Section 2 : Contestation des mesures imposées ou recommandées (Articles L733-12 à L733-15)
 - Section 3 : Dispositions communes aux mesures imposées ou recommandées et à leur contestation (Articles L733-16 à L733-18)
 - Titre IV : RÉTABLISSEMENT PERSONNEL
 - Chapitre Ier : Rétablissement personnel sans liquidation judiciaire
 - Section 1 : Recommandation aux fins de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire (Articles L741-1 à L741-4)
 - Section 3 : Rétablissement personnel sans liquidation judiciaire prononcé sans recommandation (Articles L741-10 à L741-9)
 - Section 2 : Contestation de la recommandation aux fins de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire (Articles L741-7 à L741-6)
 - Chapitre II : Procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire
 - Section 1 : Ouverture de la procédure (Articles L742-1 à L742-9)
 - Section 2 : Déclaration et arrêté des créances (Articles L742-10 à L742-13)
 - Section 3: Liquidation des biens du débiteur (Articles L742-14 à L742-19)
 - Section 4 : Clôture de la procédure (Articles L742-20 à L742-23)
 - Section 5 : Plan (Articles L742-24 à L742-25)
 - Chapitre III : Dispositions communes au rétablissement personnel sans liquidation judiciaire et à la procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire (Articles L743-1 à L743-2)
 - Titre V : FICHIER NATIONAL RECENSANT LES INFORMATIONS SUR LES INCIDENTS DE PAIEMENT CARACTÉRISÉS
 - Chapitre Ier: Objet du fichier (Articles L751-1 à L751-6)
 - Chapitre II : Inscription et radiation (Articles L752-1 à L752-3)
 - Titre VI : SANCTIONS

- Chapitre Ier: Sanctions civiles (Articles L761-1 à L761-2)
- Chapitre II : Sanctions pénales (Articles L762-1 à L762-2)
- Titre VII: DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER

Le présent titre ne comprend pas de dispositions législatives.

Livre VIII : ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ET INSTITUTIONS DE LA CONSOMMATION

- Titre Ier : ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS
 - Chapitre Ier: Agrément des associations (Articles L811-1 à L811-2)
 - Chapitre II : Reconnaissance spécifique des associations

Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.

- Titre II : INSTITUTIONS DE LA CONSOMMATION
 - Chapitre Ier: Conseil national de la consommation
 Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.
 - Chapitre II : Institut national de la consommation
 - Section 1: Organisation et missions (Articles L822-1 à L822-3)
 - Section 2 : Les commissions placées auprès de l'Institut national de la consommation (Articles L822-4 à L822-11)
 - Chapitre III : Laboratoire national de métrologie et d'essais (Articles L823-1 à L823-2)
 - Chapitre IV : Conseil national de l'alimentation

Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.

Chapitre V : Groupe interministériel de la consommation Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.

Partie réglementaire nouvelle

Livre Ier: INFORMATION DES CONSOMMATEURS ET PRATIQUES COMMERCIALES

- Titre Ier : INFORMATION DES CONSOMMATEURS
 - Chapitre Ier : Obligation générale d'information précontractuelle (Articles R111-1 à D111-10)
 - Chapitre II : Information sur les prix et conditions de vente (Articles R112-1 à R112-4)
 - Chapitre III : Information sur les conditions sociales de fabrication des produits (Article D113-1)
 - Chapitre IV : Remise des contrats-types
 Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.
- Titre II: PRATIQUES COMMERCIALES INTERDITES ET PRATIQUES COMMERCIALES RÉGLEMENTÉES
 - Chapitre Ier: Pratiques commerciales interdites (Article R121-1)
 - Chapitre II : Pratiques commerciales réglementées
 - Section unique: Utilisation de la mention "fait maison" (Articles D122-1 à D122-3)
- Titre III : SANCTIONS
 - Chapitre Ier: Information des consommateurs (Article R131-1)
 - Chapitre II : Pratiques commerciales interdites et pratiques commerciales réglementées (Articles R132-1 à R132-3)
- Titre IV : DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER

Le présent titre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

Livre II : FORMATION ET EXÉCUTION DES CONTRATS

- Titre Ier : CONDITIONS GÉNÉRALES DES CONTRATS
 - Chapitre Ier : Présentation des contrats

Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

- Chapitre II : Clauses abusives (Articles R212-1 à R212-5)
- Chapitre III : Conservation des contrats conclus par voie électronique (Articles D213-1 à D213-2)
- Chapitre IV : Arrhes et acomptes

Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

- Chapitre V : Reconduction des contrats de prestations de services

 Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.
- Chapitre VI : Livraison et transfert de risque

Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

Chapitre VII : Obligation de conformité au contrat

Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

Chapitre VIII : Prescription

Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

Titre II: RÈGLES DE FORMATION ET D'EXÉCUTION DE CERTAINS CONTRATS

- Chapitre Ier: Contrat conclus à distance et hors établissement (Articles R221-1 à R221-4)
- Chapitre II : Dispositions particulières aux contrats conclus à distance portant sur des services financiers (Articles R222-1 à R222-4)
- Chapitre III: Opposition au démarchage téléphonique (Articles R223-1 à R223-8)
- Chapitre IV : Règles spécifiques à des contrats ayant un objet particulier
 - Section 1 : Contrats de courtage matrimonial (Articles R224-1 à R224-3)
 - Section 2 : Contrats d'achats de métaux précieux (Articles R224-4 à R224-7)
 - Section 3 : Contrats dans les domaines bancaire, financier et des assurances (Articles R224-8 à R224-10)
 - Section 4: Enseignement (Article R224-11)
 - Section 5 : Contrats portant sur les voyages à forfait (Article R224-12)
 - Section 6 : Contrats de prestations de soins médicaux (Article D224-13)
 - Section 7 : Contrats d'hébergement de personnes âgées et services d'aide et d'assistance à domicile (Articles R224-14 à R224-15)
 - Section 8 : Contrats de services funéraires (Article R224-16)
 - Section 9 : Services accessibles par l'intermédiaire des opérateurs de communications électroniques (Articles D224-17 à D224-21)
 - Section 10 : Entretien et réparation automobiles (Articles R224-22 à R224-25)

Titre III: LOI APPLICABLE AUX CONTRATS TRANSFRONTALIERS

Le présent titre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

Titre IV : SANCTIONS

Chapitre Ier : Conditions générales des contrats

Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

Chapitre II : Règles de formation et d'exécution de certains contrats

- Section 1 : Dispositions particulières aux contrats conclus à distance portant sur des services financiers (Articles R242-1 à R242-5)
 - Section 2 : Dispositions spécifiques à des contrats ayant un objet particulier
 - Sous-section 1 : Contrats de fournitures d'électricité ou de gaz naturel (Articles R242-6 à R242-15)
 - Sous-section 2 : Contrats de courtage matrimonial (Articles R242-16 à R242-20)

Titre V : DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER

Le présent titre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

Livre III : CRÉDIT

Titre Ier : OPÉRATIONS DE CRÉDIT

Chapitre Ier : Définitions

Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

Chapitre II : Crédit à la consommation

- Section 1 : Publicité (Article D312-1)
- Section 2 : Information précontractuelle de l'emprunteur (Articles R312-2 à R312-6)
- Section 3 : Explications à fournir à l'emprunteur et évaluation de sa solvabilité (Articles D312-7 à D312-8)
- Section 4 : Formation du contrat de crédit (Article R312-9)
- Section 5 : Informations mentionnées dans le contrat (Articles R312-10 à R312-14)
- Section 6 : Exécution du contrat de crédit
 - Sous-section 1 : Remboursement anticipé (Article D312-15)
 - Sous-section 2 : Défaillance de l'emprunteur (Articles D312-16 à D312-19)
- Section 7 : Crédit affecté (Article R312-20)
- Section 8 : Crédit renouvelable (Articles D312-21 à D312-31)
- Section 9 : Opérations de découvert en compte (Articles R312-32 à R312-34)
- Section 10 : Procédure (Article R312-35)

Chapitre III : Crédit immobilier

- Section 1 : Publicité et informations générales
- Sous-section unique : Publicité et informations générales
 - Paragraphe 1 : Publicité (Articles R313-1 à R313-2)
 - Paragraphe 2 : Informations générales (Article R313-3)
- Section 2 : Information précontractuelle de l'emprunteur

```
Sous-section 1 : Fiche d'informations standardisées européenne (Articles
      R313-4 à R313-7)
               Sous-section 2: Information relative à l'assurance emprunteur (Articles R313-8
      à R313-10)
          Section 3 : Explications fournies à l'emprunteur et évaluation de sa solvabilité
               Sous-section 1 : Service de conseil (Articles R313-11 à R313-12)
               Sous-section 2 : Evaluation de la solvabilité (Articles R313-13 à R313-16)
               Sous-section 3: Evaluation du bien immobilier (Articles R313-17 à D313-20)
          Section 4 : Formation du contrat de crédit (Articles R313-21 à R313-24)
          Section 5 : Exécution du contrat de crédit
               Sous-section 1 : Remboursement anticipé (Article R313-25)
               Sous-section 2 : Défaillance de l'emprunteur (Articles R313-26 à R313-28)
          Section 6 : Location-vente et location assortie d'une promesse de vente (Article
   D313-29)
          Section 7: Prêts libellés dans une devise autre que l'euro (Articles R313-30 à R313-
   32)
          Section 8 : Procédure (Article R313-33)
     Chapitre IV : Dispositions communes au crédit à la consommation et au crédit
immobilier
          Section 1 : Taux d'intérêt
               Sous-section 1: Taux effectif global (Articles R314-1 à R314-14)
               Sous-section 2: Taux d'usure (Articles D314-15 à D314-17)
          Section 2 : Regroupement de crédits (Articles R314-18 à R314-21)
          Section 3 : Formation du prêteur et de l'intermédiaire (Articles D314-22 à D314-29)
     Chapitre V: Prêt viager hypothécaire (Articles R315-1 à R315-2)
Titre II: ACTIVITÉ D'INTERMÉDIAIRE
     Chapitre Ier: Champ d'application
Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires
     Chapitre II : Protection des débiteurs et des emprunteurs
Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires
Titre III: CAUTIONNEMENT
     Chapitre Ier: Formalisme
Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires
     Chapitre II: Proportionnalité
Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires
     Chapitre III : Information en cours d'exécution
Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.
Titre IV: SANCTIONS
     Chapitre Ier : Opérations de crédit
          Section 1 : Crédit à la consommation
               Sous-section 1 : Publicité (Article R341-1)
               Sous-section 2 : Information précontractuelle de l'emprunteur (Article R341-2)
               Sous-section 3 : Explications fournies à l'emprunteur et évaluation de sa
      solvabilité (Article R341-3)
               Sous-section 4 : Formation du contrat de crédit (Article R341-4)
               Sous-section 5: Informations mentionnées dans le contrat (Article R341-5)
               Sous-section 6 : Exécution du contrat (Article R341-6)
               Sous-section 7: Crédit gratuit (Articles R341-7 à R341-9)
               Sous-section 8 : Crédit affecté (Articles R341-10 à R341-11)
               Sous-section 9 : Crédit renouvelable (Articles R341-12 à R341-19)
          Section 2 : Crédit immobilier
               Sous-section 1: Information précontractuelle de l'emprunteur (Article R341-
      20)
               Sous-section 2 : Explications fournies à l'emprunteur et évaluation de sa
      solvabilité (Articles R341-21 à R341-22)
               Sous-section 3 : Exécution du contrat de crédit (Article R341-23)
          Section 3 : Dispositions communes au crédit à la consommation et au crédit
   immobilier (Articles R341-24 à R341-27)
     Chapitre II: Activité d'intermédiaire
Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.
     Chapitre III: Cautionnement
```

Titre V : DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER

Le présent titre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

Livre IV : CONFORMITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS ET SERVICES

- Titre Ier : CONFORMITÉ
 - Chapitre Ier : Obligation générale de conformité

- Chapitre II: Mesures d'application
 - Section 1 : Mesures générales (Article R412-1)
 - Section 2 : Modes de présentation et étiquetage
 - Sous-section 1 : Produit bénéficiant d'une reconnaissance d'appellation d'origine, d'indication géographique protégée ou de spécialité traditionnelle garantie (Article R412-2)
 - Sous-section 2: Identification du lot (Articles R412-3 à R412-6)
 - Sous-section 3: Dispositions particulières (Articles R412-7 à R412-10)
 - Section 3 : Dispositions relatives aux denrées non préemballées
 - Sous-section 1 : Dénomination de vente (Article R412-11)
 - Sous-section 2 : Information relative à la présence de substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances (Articles R412-12 à R412-16)
 - Section 4 : Règlements de l'Union européenne constituant des mesures d'exécution de l'article L. 412-1
 - Sous-section 1 : Dispositions générales (Article R412-17)
 - Sous-section 2 : Etiquetage et présentation des denrées alimentaires et des aliments pour animaux (Article R412-18)
 - Sous-section 3 : Nouveaux aliments et nouveaux ingrédients alimentaires (Article R412-19)
 - Sous-section 4 : Organismes génétiquement modifiés (Article R412-20)
 - Sous-section 5 : Boissons alcoolisées (Article R412-21)
 - Sous-section 6 : Additifs, enzymes, arômes destinés à l'alimentation humaine (Article R412-22)
 - Sous-section 7 : Adjonction de vitamines, de minéraux et de certaines autres substances aux denrées alimentaires (Article R412-23)
 - Sous-section 8 : Contaminants (Article R412-24)
 - Sous-section 9 : Fruits et légumes (Article R412-25)
 - Sous-section 10 : Huile d'olive et olives de table (Article R412-26)
 - Sous-section 11 : Œufs et viande de volaille (Article R412-27)
 - Sous-section 12 : Produits laitiers, colostrum et matières grasses laitières ou non (Article R412-28)
 - Sous-section 13 : Produits de la pêche (Article R412-29)
 - Sous-section 14: Viandes bovine, ovine et porcine (Article R412-30)
 - Sous-section 15 : Viande hachée et produits à base de viande (Article R412-31)
 - Sous-section 16 : Collagènes et gélatine (Article R412-32)
 - Sous-section 17: Modes de valorisation (Article R412-33)
 - Sous-section 18: Limites maximales applicables aux résidus de pesticides présents dans ou sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux d'origine végétale et animale (Article R412-34)
 - Sous-section 19 : Contrôle des températures dans les moyens de transport et les locaux d'entreposage et de stockage des denrées alimentaires surgelées (Article R412-35)
 - Sous-section 20 : Contrôles officiels renforcés à l'importation (Article R412-36)
 - Sous-section 21 : Hygiène des produits, denrées alimentaires et aliments pour animaux mentionnés au 6° de l'article L. 412-1 (Article R412-37)
 - Sous-section 22 : Matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires (Article R412-38)
 - Sous-section 23 : Alimentation des animaux (Article R412-39)
 - Sous-section 24 : Engrais (Article R412-40)
 - Sous-section 25 : Détergents (Article R412-41)
 - Sous-section 26 : Fibres et produits textiles (Article R412-42)
 - Sous-section 27 : Produits de construction (Article R412-43)
 - Section 5 : Dispositions spécifiques à certains produits (Articles R412-44 à R412-48)
 - Section 6 : Déclaration environnementale des produits de construction et de décoration et des équipements électriques, électroniques et de génie climatique destinés à la vente aux consommateurs (Articles R412-49 à R412-57)

- Chapitre III: Falsification et infractions relatives aux produits
 Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.
- Chapitre IV : Dispositions relatives à certains établissements (Articles R414-1 à R414-6)
- Titre II : SÉCURITÉ
 - Chapitre Ier : Obligation générale de sécurité

Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

- Chapitre II: Mesures d'application (Article R422-1)
- Chapitre III : Obligations des producteurs et des distributeurs

Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

Chapitre IV: Dispositions communes

Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

- Titre III : VALORISATION DES PRODUITS ET SERVICES
 - **Chapitre Ier : Appellations d'origine** (Articles R431-1 à R431-5)
 - Chapitre II : Autres signes d'identification de l'origine et de la qualité
 Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.
 - Chapitre III: Certification de conformité (Articles R433-1 à R433-2)
- Titre IV : FRAUDES
 - Chapitre unique : Tromperies

Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

- Titre V : SANCTIONS
 - Chapitre Ier : Conformité (Articles R451-1 à R451-3)
 - Chapitre II : Sécurité (Articles R452-1 à R452-4)
 - Chapitre III: Valorisation des produits et services (Article R453-1)
 - Chapitre IV : Fraudes

Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

Chapitre V : Dispositions communes

Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

Titre VI: DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER

Le présent titre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

- Livre V : POUVOIRS D'ENQUÊTE ET SUITES DONNÉES AUX CONTRÔLES
 - Titre Ier: RECHERCHE ET CONSTATATION
 - Chapitre Ier : Habilitations

- Chapitre II : Pouvoirs d'enquête
 - Section 1 : Pouvoirs d'enquête ordinaires
 - Sous-section 1 : Dispositions communes (Articles R512-1 à D512-6)
 - Sous-section 2 : Recueil de renseignements et de documents (Article R512-7)
 - Sous-section 3 : Contrôle de la vente de biens et de la fourniture de services sur internet (Article R512-8)
 - Sous-section 4 : Prélèvements
 - Paragraphe 1 : Dispositions communes (Articles R512-9 à R512-16)
 - Paragraphe 2 : Prélèvement en trois échantillons (Article R512-17)
 - Paragraphe 3 : Prélèvement en deux échantillons (Article R512-18)
 - Paragraphe 4 : Prélèvement en un échantillon (Articles R512-19 à R512-23)
 - Paragraphe 5 : Prélèvement administratif (Article R512-24)
 - Sous-section 5 : Contrôle des produits avant mise en libre pratique (Articles R512-25 à R512-29)
 - Sous-section 6 : Essais et analyses (Articles R512-30 à R512-38)
 - Section 2 : Opérations de visites et saisies (Articles R512-39 à R512-42)
- Titre II : MESURES CONSÉCUTIVES AUX CONTRÔLES
 - Chapitre Ier : Mesures de police administrative
 - Section 1 : Information précontractuelle, pratiques commerciales, contrats et crédit (Articles R521-1 à R521-2)
 - Section 2 : Conformité et sécurité des produits et services (Articles R521-3 à D521-4)
 - Chapitre II : Procédure de sanctions administratives
 - Section 1 : Information précontractuelle, pratiques commerciales, contrats et crédit (Articles R522-1 à R522-6)
 - Section 2 : Conformité et sécurité des produits et services (Articles R522-7 à R522-9)

- **Chapitre III : Transaction** (Articles R523-1 à R523-4) Chapitre IV: Saisine de la juridiction civile ou administrative (Article R524-1) Chapitre V: Procédures devant les juridictions (Articles R525-1 à R525-3) **Titre III: SANCTIONS** Chapitre Ier: Recherche et constatation Section 1 : Sanctions pénales (Articles R531-1 à R531-2) Section 2: Sanctions administratives (Article R531-3) Chapitre II: Mesures consécutives aux contrôles (Articles R532-1 à R532-2) Titre IV: DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER Chapitre unique: dispositions relatives aux départements et régions d'outre-mer et à certaines collectivités (Article R541-1) **Livre VI: RÈGLEMENT DES LITIGES Titre Ier: MÉDIATION** Chapitre Ier : Définitions et champ d'application Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires. Chapitre II: Processus de médiation des litiges de consommation (Articles R612-1 à R612-5) Chapitre III : Statut du médiateur de la consommation (Articles R613-1 à D613-2) Chapitre IV : Obligations de communication du médiateur de la consommation (Articles R614-1 à R614-4) Chapitre V : Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation (Articles R615-1 à R615-11) Chapitre VI: Information et assistance du consommateur (Articles R616-1 à R616-2) Titre II: ACTIONS EN JUSTICE DES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DES **CONSOMMATEURS** Chapitre Ier: Actions exercées dans l'intérêt collectif des consommateurs Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires. Chapitre II: Action en représentation conjointe (Articles R622-1 à R622-10) Chapitre III : Action de groupe Section 1 : Introduction de l'action et règles de procédure (Articles R623-1 à R623-5) Section 2 : Jugement sur la responsabilité (Articles R623-6 à R623-10) Section 3: Procédure d'action de groupe simplifiée (Articles R623-11 à R623-15) Section 4 : Mise en œuvre du jugement, réparation des préjudices et exécution forcée Paragraphe 1: Mesures d'information des consommateurs (Article R623-16) Þ Paragraphe 2: Adhésion au groupe (Articles R623-17 à R623-22) Paragraphe 3 : Réparation des préjudices et règlement des différends (Articles R623-23 à R623-25) Paragraphe 4 : Liquidation judiciaire et réparation forcée des préjudices (Articles R623-26 à R623-29) Section 5 : Substitution (Articles R623-30 à R623-33) Titre III: COMPÉTENCE DU JUGE Chapitre Ier: Règles applicables aux litiges civils (Articles R631-1 à R631-4) Chapitre II: Office du juge (Article R632-1) **Titre IV: SANCTIONS** Le présent titre ne comprend pas de dispositions réglementaires. Titre V : DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER Le présent titre ne comprend pas de dispositions réglementaires. **Livre VII: TRAITEMENT DES SITUATIONS DE SURENDETTEMENT** Titre Ier : DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AU TRAITEMENT DES SITUATIONS DE SURENDETTEMENT Chapitre Ier: Définition et champ d'application (Articles R711-1 à R711-2) Chapitre II : Les commissions de surendettement des particuliers Section 1: Organisation et fonctionnement (Articles R712-1 à R712-12) Section 2: Procédures devant les commissions (Articles R712-13 à R712-20) Chapitre III: Compétence du juge du tribunal d'instance (Articles R713-1 à R713-
- Titre II: EXAMEN DE LA DEMANDE DE TRAITEMENT DE LA SITUATION DE SURENDETTEMENT

11)

- Chapitre Ier : Saisine de la commission de surendettement des particuliers (Articles R721-1 à R721-8)
 - Chapitre II : Recevabilité de la demande
 - Section 1 : Examen de la recevabilité de la demande (Articles R722-1 à R722-4)
 - Section 2 : Effets de la décision de recevabilité
 - Sous-section 1 : Suspension et interdiction des procédures d'exécution et cessions de rémunération (Articles R722-5 à R722-8)
 - Sous-section 2 : Suspension des mesures d'expulsion (Articles R722-9 à R722-10)
 - Sous-section 3: Emoluments supportés par le débiteur (Article R722-11)
- Chapitre III : Etat du passif
 - Section 1: Etat du passif dressé par la commission (Articles R723-1 à R723-5)
 - Section 2 : Vérification des créances (Articles R723-6 à R723-8)
- Chapitre IV: Orientation du dossier (Articles R724-1 à R724-8)
- Titre III: MESURES DE TRAITEMENT DES SITUATIONS DE SURENDETTEMENT
 - Chapitre Ier : Détermination de la capacité de remboursement (Articles R731-1 à R731-3)
 - Chapitre II: Plan conventionnel (Articles R732-1 à R732-2)
 - Chapitre III : Mesures imposées ou recommandées
 - Section 1 : Contenu et adoption des mesures imposées ou recommandées (Articles R733-1 à R733-13)
 - Section 2 : Contestation des mesures imposées ou recommandées (Articles R733-14 à R733-17)
 - Section 3 : Dispositions communes aux mesures recommandées ou imposées (Article R733-18)
- Titre IV : RÉTABLISSEMENT PERSONNEL
 - Chapitre Ier : Rétablissement personnel sans liquidation judiciaire
 - Section 1 : Recommandation aux fins de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire (Articles R741-1 à R741-9)
 - Section 2 : Contestation de la recommandation aux fins de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire (Articles R741-10 à R741-14)
 - Section 3 : Rétablissement personnel sans liquidation judiciaire prononcé sans recommandation (Articles R741-15 à R741-18)
 - Chapitre II : Procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire
 - Section 1 : Ouverture de la procédure (Articles R742-1 à R742-10)
 - Section 2 : Déclaration et arrêté des créances (Articles R742-11 à R742-17)
 - Section 3 : Liquidation des biens du débiteur
 - Sous-section 1 : Dispositions générales (Articles R742-18 à R742-26)
 - Sous-section 2 : Dispositions particulières à la vente par adjudication d'un bien immobilier (Articles R742-27 à R742-41)
 - Sous-section 3: Répartition du produit des actifs (Articles R742-42 à R742-52)
 - Section 4 : Clôture de la procédure (Articles R742-53 à R742-55)
 - Section 5 : Plan (Articles R742-56 à R742-57)
 - Chapitre III: Dispositions communes au rétablissement personnel sans liquidation judiciaire et à la procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire (Articles R743-1 à R743-2)
- Titre V : FICHIER NATIONAL RECENSANT LES INFORMATIONS SUR LES INCIDENTS DE PAIEMENT CARACTÉRISÉS

Le présent titre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

- Titre VI : SANCTIONS
 - Chapitre Ier : Sanctions civiles (Article R761-1)
 - Chapitre II : Sanctions pénales

- Titre VII: DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER
 - Le présent titre ne comprend pas de dispositions réglementaires.
- Livre VIII : ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ET INSTITUTIONS DE LA CONSOMMATION
 - Titre Ier: ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS
 - Chapitre Ier: Agrément des associations (Articles R811-1 à R811-7)
 - Chapitre II : Reconnaissance spécifique des associations (Articles R812-1 à R812-3)
 - **▶** Titre II : INSTITUTIONS DE LA CONSOMMATION

```
Chapitre Ier : Conseil national de la consommation
               Section 1: Missions et attributions (Articles D821-1 à D821-4)
               Section 2: Composition et organisation (Articles D821-5 à D821-11)
               Section 3: Fonctionnement (Articles D821-12 à D821-17)
          Chapitre II : Institut national de la consommation
               Section 1: Missions et fonctionnement (Articles R822-1 à R822-12)
               Section 2 : Organes consultatifs (Article R822-13)
               Section 3 : Dispositions financières et comptables (Articles R822-14 à R822-17)
               Section 4 : Commissions placées auprès de l'Institut national de la consommation
                    Sous-section 1 : Commission des clauses abusives (Articles R822-18 à R822-
           21)
                    Sous-section 2 : Commission de la sécurité des consommateurs (Articles R822-
           22 à R822-27)
                    Sous-section 3: Dispositions communes aux commissions (Articles R822-28 à
           R822-32)
          Chapitre III : Laboratoire national de métrologie et d'essais
               Section 1: Organisation et fonctionnement (Articles R823-1 à R823-14)
               Section 2 : Dispositions financières et comptables (Articles R823-15 à R823-19)
               Section 3: Dispositions diverses (Article R823-20)
          Chapitre IV: Conseil national de l'alimentation (Articles D824-1 à D824-8)
          Chapitre V: Groupe interministériel de la consommation (Articles D825-1 à
     D825-4)
Annexes (Articles Annexe à l'article R221-1 à Annexe à l'article R314-20)
```